

C'est en lycée professionnel qu'on observe les niveaux les plus élevés de violence et d'absentéisme des élèves. Les actes violents sont moins fréquents en lycée d'enseignement général et technologique et l'absentéisme des élèves plus rare au collège. Les heures d'enseignement non assurées sont plus nombreuses en lycée, en raison du non-remplacement des enseignants mais aussi de la fermeture totale des établissements.

Les mesures de la violence en milieu scolaire, de l'absentéisme des élèves ou encore des heures d'enseignement non assurées dans les établissements sont des éléments qui permettent d'apprécier le « climat scolaire ». Ils sont évalués dans le second degré, au niveau national, à travers des enquêtes auprès des chefs d'établissement. En moyenne, la nature et l'ampleur de ces événements sont très différentes en collège, en lycée d'enseignement général et technologique (LEGT) ou en lycée professionnel (LP).

Les lycées professionnels et les collèges sont les plus exposés à la violence. En moyenne, sur l'année scolaire 2011-2012, le nombre d'actes de violence grave y est respectivement de 20 et 15 incidents graves pour 1 000 élèves contre seulement 5 pour 1 000 dans les LEGT pendant la même période. Ces chiffres sont légèrement au-dessus de ceux des années passées, en grande partie à cause de changements dans la méthodologie de collecte. Par ailleurs, la violence est très inégale selon les établissements. En effet, plus de la moitié des LEGT (51 %), plus du tiers des collèges (38 %) et des LP (35 %) ne déclarent aucun acte de violence au cours d'un trimestre. Dans le même temps, 13 % des LEGT, 20 % des collèges et 23 % des LP ont enregistré au moins 4 actes de violence grave. Enfin la nature de ces violences diffère aussi selon le type d'établissement : en collège et

en LP, elles concernent plus souvent les personnes alors que les atteintes aux biens et à la sécurité sont relativement plus fréquentes en LEGT.

L'absentéisme des élèves est plus souvent constaté en LP, où il concerne, en moyenne, 12 % des élèves en 2011-2012. Il est deux fois moins élevé en LEGT (5 %) et ne concerne que 2 % des collégiens. Comme pour la violence, les établissements sont affectés de manière très différente : en janvier 2012, la moitié des collèges a un taux d'absentéisme inférieur à 0,9 % et ce taux est supérieur à 7,0 % pour un collège sur dix. Alors que la moitié des LEGT observe moins de 3,1 % d'absentéisme, ce taux s'établit à plus de 18,4 % pour 10 % d'entre eux. Enfin, l'absentéisme est inférieur à 9,9 % pour la moitié des LP mais dépasse 34,3 % pour un LP sur dix.

La part d'heures d'enseignement non assurées est moins élevée en collège, où elle s'établit à 3,8 % (soit 1,3 semaine), qu'en LP (5,2 % soit 1,8 semaine) et en LEGT (5,7 % soit 2 semaines). Cette différence est due essentiellement à la fermeture totale de l'établissement, suite à l'organisation d'examen, de problèmes de sécurité des locaux, de réunions de concertation, etc. En effet, les LEGT ferment, en moyenne, 1,2 semaine (soit 3,3 % du temps scolaire) contre 0,2 semaine pour les collèges (soit 0,7 %) ■

Sources : MEN-MESR DEPP, enquêtes Sivis, absentéisme scolaire et absences non remplacées des enseignants, 2011-2012, auprès d'un échantillon représentatif d'établissements publics du second degré.

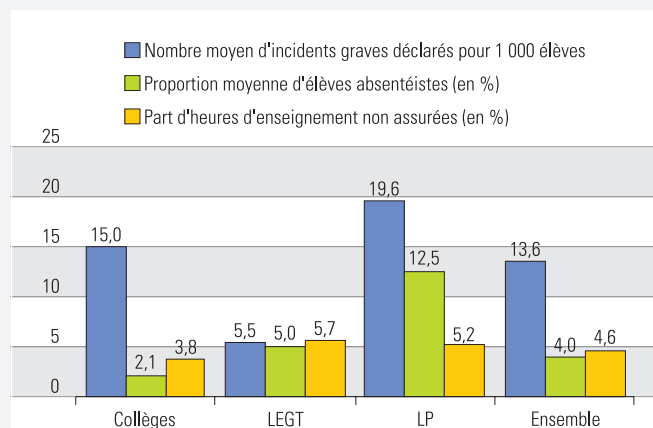
Champ : France métropolitaine + DOM, secteur public pour l'enquête Sivis sur la violence ; France métropolitaine, secteur public pour les enquêtes sur l'absentéisme des élèves et les heures d'enseignement perdues.

La violence en milieu scolaire est appréciée ici à partir de l'exploitation de l'enquête Sivis (système d'information et de vigilance sur la sécurité scolaire), menée auprès des chefs d'établissement. La volonté d'homogénéiser au mieux les données a conduit à restreindre les critères d'appréciation pour l'enregistrement d'un acte de violence donné, notamment pour certains types de violences entre élèves.

Par l'atteinte grave qu'ils représentent à l'institution scolaire, tous les incidents impliquant un personnel de l'établissement sont retenus. De même, les violences à caractère sexuel, le racket, le bizutage, le « happy slapping », etc., sont enregistrés sans condition. Cette démarche permet d'assurer une meilleure homogénéité des déclarations entre établissements, même si une certaine part de subjectivité de la part des responsables d'établissement ne peut être totalement écartée. À la rentrée 2010, l'enquête Sivis a subi plusieurs évolutions : une forte extension de son échantillon, la mensualisation de la collecte et de légères modifications de la nomenclature des incidents. Cette dernière explique en grande partie l'augmentation du nombre d'incidents signalés entre 2009 et 2010.

Un élève est considéré comme absentéiste dès qu'il a cumulé quatre demi-journées ou plus d'absences non justifiées par mois. Une absence est non justifiée à partir du moment où elle ne présente aucun motif d'excuse par les responsables légaux (absence non régularisée) ou un motif considéré comme non légitime par l'établissement. Les résultats s'appuient sur l'exploitation des données recueillies de septembre 2011 à avril 2012 car le taux de réponse n'est pas satisfaisant pour les mois de mai et de juin.

01 Indicateurs de climat (vie) scolaire, selon le type d'établissement



Champ : France métropolitaine + DOM, secteur public pour l'enquête Sivis sur la violence, France métropolitaine, secteur public pour l'enquête sur l'absentéisme des élèves et les heures d'enseignement perdues.

Sources : MEN-MESR DEPP, enquêtes Sivis, absentéisme scolaire et absences non remplacées des enseignants, 2011-2012

03 Distribution des établissements selon la part d'élèves absenteïstes en janvier 2012 (en %)

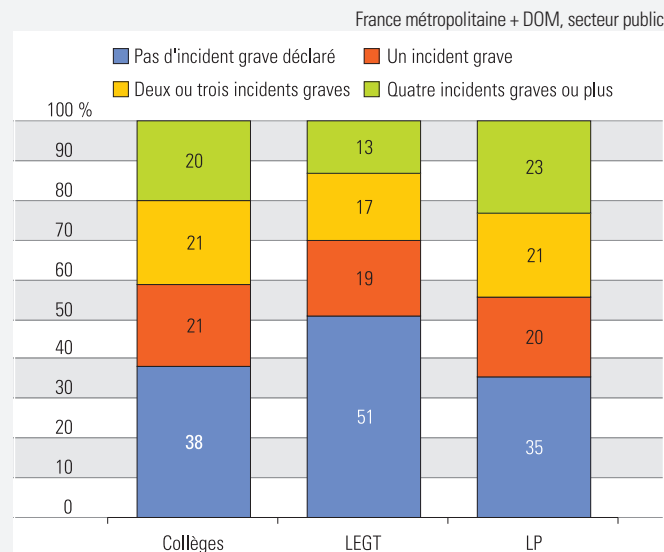
France métropolitaine, secteur public

	Collèges	LEGT	LP
Premier quartile	0,0	0,7	3,5
Médiane	0,9	3,1	9,9
Dernier quartile	3,0	8,1	21,8
Dernier décile	7,0	18,4	34,3

Lecture : en janvier 2012, un quart des LEGT (ceux du premier quartile) ont moins de 0,7 % d'élèves absenteïstes (absences non justifiées quatre demi-journées ou plus), la moitié des LEGT (médiane) ont moins de 3,1 % d'élèves absenteïstes, un quart des établissements (ceux du dernier quartile) ont plus de 8,1 % d'élèves absenteïstes et 10 % (ceux du dernier décile) plus de 18,4 % d'élèves absenteïstes.

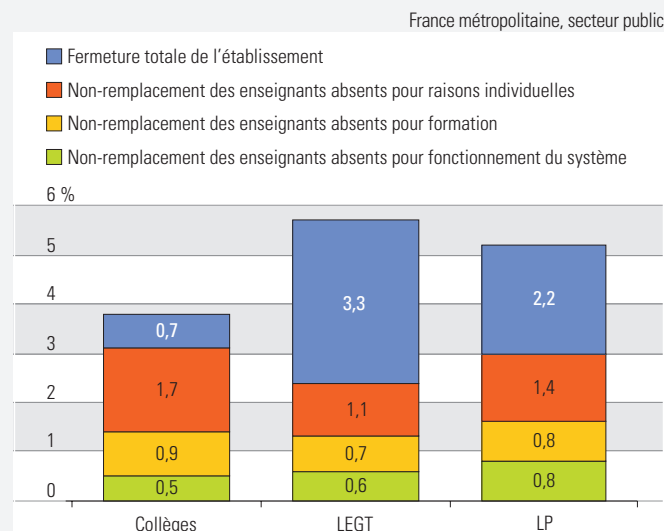
Source : MEN-MESR DEPP, enquête absentéisme scolaire, 2011-2012

02 Nombre d'incidents graves déclarés selon le type d'établissement (en %) (période décembre 2011 – février 2012)



Source : MEN-MESR DEPP, enquête Sivis, 2011-2012

04 Part d'heures d'enseignement non assurées selon le type d'établissement (en %)



Source : MEN-MESR DEPP, enquête sur les absences non remplacées des enseignants, 2011-2012